

PROGRAMME

Programme d'APPUI Au Secteur
De la Justice en Algérie.

Séminaire sur l'Arbitrage Commercial International

Juge étatique et juge arbitral Quelles relations ?

Résidence des Magistrats – Boulevard du 11 décembre 1960, El Biar – Alger -
Mardi 01 et mercredi 02 octobre 2019



Première journée Mardi 1^{er} octobre 2019

MATINEE		Ouverture du Séminaire Modérateur : Le Représentant du Ministère de la Justice.	
09h.00 - 09h.30	Accueil des participants	14h.00 - 14h.20	La convention d'arbitrage, fondement de la compétence du juge arbitral – Par M. le Pr Ali BENCHENEB (Enseignant-chercheur-Arbitre).
09h.30 - 09h.45	Intervention de M. le Conseiller Laziz AIMENE , Président du Comité de Pilotage et d'Orientation stratégique du PASJA.	14h.20 - 14h.40	L'incompétence du juge étatique en présence d'une convention d'arbitrage – Par M. le P ^r TERKI Noureddine (Enseignant-chercheur)
09h.45 - 10h.05	Rapport introductif : Justice étatique et justice arbitrale : une relation de coopération, Par Mme le P ^r Yakout AKROUNE , (Experte PASJA)	14h.40 - 15h.10	Contribution du juge étatique à la constitution du tribunal arbitral – Intervenants : Par M. le P ^r M'hamed Toufik BESSAI (Enseignant-chercheur)
10h.05 - 11h.00	Restitution des acquis de la formation sur l'arbitrage commercial international par les neuf (09) magistrats rapporteurs y ayant participé	15h.10 - 15h.30	Expérience d'un magistrat : la convention d'arbitrage dans la jurisprudence algérienne – Par M. BOUKHAROUBA Tarek (Magistrat)
11h.00 - 11h.15	Pause-café	15h.30 - 16h.30	Débats
11h.15 - 12h.30	Débats		
12h.30 - 14h.00	Déjeuner		
APRES MIDI		Rôle du juge étatique en phase pré-arbitrale Modérateur : M. Mohamed CHEMLOUL	



Deuxième journée Mercredi 2 octobre 2019

MATINEE		Rôle du juge étatique en cours de procédure arbitrale Modérateur : M. A. Abdeslam DIB	
09h.00 - 09h.20	Le régime juridique de la procédure arbitrale : Par Maitre Mohamed CHEMLOUL (Avocat et Arbitre)	14h.00 - 14h.20	L'exequatur des sentences arbitrales par le juge étatique Par M. Abdeslam DIB , (Ancien président de chambre à la Cour Suprême)
09h.25 - 09h.45	L'assistance du juge étatique à l'administration de la preuve : Par Maitre Marc HENRY (Avocat et Arbitre) et Maitre Mohand Tayeb BELARIF (Avocat et Arbitre)	14h.20 - 14h.40	L'appel des ordonnances d'exequatur et (acceptation et refus) : Par Mme Fadhila ANTITENE , (Magistrate) et Maitre Marc HENRY ((Avocat et Arbitre)
09h.45 - 10h.05	L'adoption de mesures provisoires et conservatoires par le juge étatique : Par Mme BAYOU Souhila , (Magistrate) et Maitre Maud LEBOIS (Avocat et Arbitre)	14h.40 - 15h.00	L'annulation de la sentence arbitrale : le P ^r . Mostefa TRARI-TANI (Enseignant-chercheur)
10h.05 - 10h.25	Les délais de procédure et leur prorogation par le juge étatique : Par Maitre Laurent JAEGER (Avocat et Arbitre).	15h.00 - 16h.00	Débats
10h.25 - 10h.45	Expérience d'un magistrat : Par Mme BERKANE Djamilia , (Magistrate)	16h.00 - 16h.30	Synthèse des travaux par M. le P ^r . Ahmed MAHIOU (Expert PASJA)
10h45.00 - 11h	Pause-café	16h.30 - 16h.45	Recommandations et clôture du séminaire par le Représentant du Ministère de la Justice.
11h - 12h.30	Débats		
12h.30 - 14h.00	déjeuner		
APRES MIDI		Rôle du juge étatique après clôture de l'instance Arbitrale Modératrice : Mme Yakout AKROUNE	